



Association Genevoise des Sports
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 MAI 2019
SALLE COMMUNALE DE BARDONNEX

Procès-verbal

09h30 Accueil
Signature des feuilles de présence

10h00 Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance en souhaitant, au nom du comité de l'AGS, la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il salue la présence de :

Madame Laurence FEHLMANN-RIELLE, Conseillère nationale,
Monsieur Carlo SOMMARUGA, conseiller national,
Monsieur Jean-Charles RIELLE, Député
Monsieur Christo IVANOV, Député
Monsieur Sami KANAAN, conseiller administratif de la Ville de Genève, chef du Département de la culture et des sports,
Monsieur Xavier MAGNIN, Président de l'Association des Communes Genevoises,
Monsieur Frédéric RENEVEY, Président de la Commission Cantonale d'Aide au Sport
Madame Nathalie FARPOUR LAMBERT, présidente du Conseil consultatif du sport
Monsieur Vincent SCALET de l'Office Cantonal de la culture et du sport,
Madame Sybille BONVIN, cheffe de service du Service des Sports de la Ville de Genève
Nos membres d'honneur : Madame Lucette RIBONI, Messieurs Pierre DELLA GIACOMA, Jean-Paul DESCHENAUX, Roger HELGEN, André PITTET, Andrew YOUNG.

Il salue Mesdames et Messieurs les Délégués des Associations membres de l'AGS, qu'il remercie de leur présence.

Le président excuse l'absence des personnes suivantes :

Monsieur Jean-Marie VOUMARD, Président du Grand Conseil
Monsieur Thierry APOTHELOZ, Conseiller d'Etat chargé du Département de la Cohésion Sociale
Monsieur Alain RUTSCHE, Directeur de l'Association des Communes Genevoises
Messieurs Jérôme GODEAU, Boris LAZZAROTTO, de l'Office Cantonal de la culture et du sport,
Madame Ava MONNEY du Service École et sports, art, citoyenneté
Madame Carine BACHMANN, Directrice du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève,
Nos membres d'honneur : Madame Marlène DUCREST, Messieurs Roland BAYS, Jean-Claude GAL, Daniel GENECAND, Javier GONZALEZ, Yvan PERROUD, Manfred STADELMANN

Monsieur Roger SERVETTAZ remercie la commune de Bardonnex, et en particulier son secrétaire général, qui a mis à notre disposition sa salle communale pour y tenir cette assemblée et qui a offert les cafés-croissants de bienvenue aux participants.

Désignation des scrutateurs

Le président passe ensuite à la désignation de deux scrutateurs de l'assemblée ; sont nommés :

Monsieur Darius RAO, Association genevoise de cricket
Monsieur Christophe PARENT, Triathlon club de Genève

Attestation de la validité de l'assemblée

Conformément aux dispositions statutaires, le Président informe que la convocation à cette assemblée a été adressée aux membres de l'AGS le 18 avril 2019, soit dans le délai prévu par les statuts.

Il indique que trois modifications sont apportées à l'ordre du jour :

- Le comité a décidé de retirer le point 5, politiquement sensible, pour éviter toute polémique, il s'agit du sujet relatif à la patinoire du Trèfle blanc,
- Un point a été rajouté concernant l'honorariat (14)
- Suppression du point 18, Monsieur Thierry APOTHELOZ s'étant excusé.

Aucune question n'étant posée sur l'ordre du jour, le Président déclare cette assemblée dûment constituée pour traiter l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2018

Ce document a été adressé aux associations par courriel.

La lecture de ce PV n'est pas demandée.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2018 est adopté à main levée par les membres de l'Assemblée, sans avis contraire ni abstention.

2. Message du Président

Mesdames, Messieurs,

Par ce message, j'ai donc le plaisir et l'honneur d'ouvrir la 78^e assemblée de l'Association Genevoise des Sports.

Parmi les différents documents que vous avez reçus avec la convocation à l'assemblée générale, vous avez trouvé le rapport de la Présidence, les différents rapports des commissions ainsi que les comptes au 31 décembre 2018 et le rapport des vérificateurs des comptes. Je pense que vous en avez pris connaissance ; je n'y reviendrai donc pas sauf si vous avez des questions.

Toutefois, en plus de ces documents en votre possession vous relatant l'activité de notre association, je souhaite vous faire part de différentes réflexions complémentaires.

Comme annoncé lors de notre dernière assemblée, le comité s'est attelé à la tâche de réviser les statuts de l'association datant de plus de 10 ans, car depuis la notion de sport a évolué, elle s'est aujourd'hui popularisée.

Le sport, loin d'être un phénomène de mode réservé à une élite, permet aujourd'hui à tout un chacun, dans la mesure de ses capacités, de trouver le plaisir, le bien-être, l'estime de soi et l'envie de se dépasser.

Les activités physiques et sportives contribuent au bien-être et au maintien de la santé de la population. La possibilité de développer des aptitudes physiques, intellectuelles et morales par la pratique des activités physiques et sportives doit être assurée dans le cadre du système éducatif et de la vie sociale.

Lorsque l'on parle de sport, il ne s'agit plus seulement de compétition au niveau du sport d'élite. Le sport pour tous est entré dans les mœurs et partout on encourage les jeunes et les moins jeunes à pratiquer une activité physique.

C'est dans ce sens que la révision des statuts, qui fait l'objet d'un point à l'ordre du jour, a été menée. Nous aurons donc l'occasion d'en reparler dans quelques instants.

Lors de notre dernière assemblée générale à Collonge-Bellerive, nous avons relevé la situation difficile dans laquelle se trouvaient de nombreuses associations ou clubs sportifs suite à la mise en place de la nouvelle politique d'octroi des subventions et avons lancé un appel à ce qu'un dialogue s'installe entre les associations sportives et le Service des Sports de la Ville de Genève.

Cet appel a été entendu. Une réunion a été organisée le 25 septembre au musée d'ethnographie. Lors de celle-ci, un nouveau concept a été présenté aux associations. Cinq fonds ont été créés pour permettre la distribution des subventions avec plus de souplesse. Les bénéficiaires de ces fonds se répartissent comme suit : les associations cantonales, le soutien au sport et les manifestations extraordinaires ou imprévisibles, les manifestations connues, le bénévolat, et enfin le soutien à la prévention et à l'intégration.

Cette première réunion a été suivie par divers ateliers de travail où les associations sportives pouvaient faire part de leurs priorités, contraintes ou difficultés. Une discussion a permis de trouver des solutions et des actions pour les mettre en place.

Nous sommes heureux d'avoir pleinement joué le rôle d'intermédiaire entre la Ville de Genève et les associations sportives, même si le climat des relations a pu être momentanément un peu tendu. À ce jour, nous n'avons plus reçu de remarques négatives à ce sujet et nous espérons que ce problème est aujourd'hui résolu. Tous nos remerciements vont à Monsieur Sami Kanaan et au Service des Sports de la Ville de Genève.

Lors de notre précédente assemblée, nous vous avons parlé de la quatrième édition des Jeux de Genève, qui aurait dû avoir lieu d'ici la fin de ce mois. Malheureusement, le délai de 10 mois mis par les autorités tant cantonale que de la Ville de Genève pour nous donner leurs avis relatifs à nos concepts remis en juin 2018 a rendu impossible la mise sur pied de cette manifestation en 2019.

Ce n'est qu'en insistant auprès du Maire de la Ville de Genève qu'une réunion a pu être fixée au début du mois d'avril dernier avec la cheffe du Service des Sports de la Ville de Genève et le Directeur de l'Office Cantonal de la Culture et du Sport.

Nos interlocuteurs ne nous ont pas démontré un enthousiasme débordant pour la réalisation des prochains Jeux de Genève : priorité donnée à la culture en 2019 expliquant l'absence de réponse des autorités à notre demande, organisation d'une manifestation sportive internationale en 2020, travaux de rénovation des installations sportives en 2021 ont été les informations qui nous ont été apportées au niveau de l'Office et du Service des Sports.

Quant au niveau des magistrats responsables du sport à Genève, nous avons été informés qu'ils se réunissent en principe une fois par mois et que la prochaine réunion devrait avoir lieu d'ici la fin du mois de mai. S'ils parlent de notre manifestation des Jeux de Genève, nous aurons une réponse au mois de juin ; sinon, nous devons attendre le mois de septembre.

Enfin, souhaitant réaliser la prochaine édition des Jeux de Genève sur plusieurs sites, il nous a été bien précisé qu'aucun soutien logistique de la part du Service des Sports de la Ville de Genève ne sera possible si un site se situe sur une autre commune, sachant que, d'autre part, le canton n'entrera en matière que si au moins une commune autre que la ville soit concernée par cette manifestation.

Voilà, Mesdames et Messieurs, la situation dans laquelle nous nous trouvons à ce moment précis.

Que de temps a passé depuis qu'en 2011, dans son bureau, Monsieur Charles Beer, conseiller d'État, chef du Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport, était enchanté par l'idée de rénover les Jeux de Genève pour la jeunesse et m'assurait de son soutien total ou qu'au centre sportif de Vessy, à l'issue de la manifestation de 2014, Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif, chef du Département de la Culture et du Sport, enthousiaste du succès de la manifestation, me donnait rendez-vous pour l'édition 2016 !

Aujourd'hui, au vu de l'état d'esprit qui a régné lors de notre entretien au mois d'avril, la pérennité des Jeux de Genève est entre les mains de nos magistrats. S'il n'y pas une volonté politique d'organiser une manifestation multisports destinée à notre jeunesse, il ne nous sera plus possible de la mettre sur pied.

Notre association et toutes celles de nos membres sont composées de bénévoles qui sont prêts à s'investir dans le sport pour le bien de nos jeunes filles et jeunes garçons. Cet engagement est motivé par la passion du sport. Mais à lui seul, cet engagement ne suffit pas. Encore faut-il qu'il soit accompagné par une volonté politique de la part des autorités et par un soutien sans failles des services des sports des communes concernées.

Aussi, cher Monsieur Apothéloz et cher Monsieur Kanaan, nous espérons que vous entendrez notre message et qu'il vous sera possible ensemble dans un délai raisonnable de donner une impulsion positive à vos services et permettre que cette manifestation, qui a connu des succès importants lors de ces trois éditions et obtenu deux fois une nomination à l'Hommage aux champions dans la catégorie « Manifestations », puisse perdurer encore de nombreuses années. Je le répète, il est indispensable que nous puissions compter sur un engagement fort des services des sports des communes où nous organiserons notre manifestation pour assurer une logistique qui permette de garantir le succès des Jeux de Genève.

Comme vous pouvez le constater, votre association faîtière a des objectifs ambitieux : label qualité du sport, formation des bénévoles, communications, manifestations et accès au sport. Elle a des partenaires privés et

publics. Aussi, nous devons continuer le travail qui nous attend pour faire honneur à l'Association Genevoise des Sports que nous sommes fiers de servir.

Je vous remercie de votre attention.

3. Présentation des rapports annuels

Les rapports des commissions étaient joints à la convocation adressée aux membres de l'AGS, ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes.

Aucune demande d'informations complémentaires n'est demandée.

4. Approbation des rapports annuels et décharge

Le Président demande à l'assemblée d'approuver les rapports annuels des commissions, des vérificateurs aux comptes et de donner décharge au comité.

Les membres de l'assemblée acceptent à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention, de donner décharge aux membres du comité, aux vérificateurs des comptes et aux responsables des commissions.

Le président remercie les membres de l'assemblée de leur confiance.

5. Démissions du comité

Cette année, nous enregistrons deux démissions :

- Entré au comité en 2016, Monsieur Yann BERNARDINI a désiré se retirer pour se consacrer un peu plus à sa famille. Pendant son mandat, il a développé la commission formation, c'est lui qui s'est occupé du programme de la formations des bénévoles.
- Entré au comité en 2017, Monsieur Carmelo LAGANA, a désiré se retirer car son activité professionnelle et son engagement au sein de l'Association cantonale genevoise de basket ne lui laissent plus de temps pour siéger au sein de notre comité. Au cours de son mandat, il s'est notamment occupé de la refonte du site internet de l'AGS.

Le Président les remercie pour les services rendus et leur remettra prochainement un cadeau.

6. Élection au comité

Une personne est présentée à l'assemblée pour intégrer le comité de l'AGS.

Il s'agit de Madame Nina GRAIFEMBERG, membre de l'Association genevoise E-Sport, responsable du pool santé de celle-ci, présidente de la commission langage et traduction au sein de la fédération suisse de E-sport, également arbitre dans son sport.

Nous avons de grandes attentes en rapport avec son expérience en matière de communication, notamment sur les réseaux sociaux.

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité, par acclamation l'élection de Madame Nina GRAIFEMBERG

7. Distribution des certificats "Qualité pour le Sport"

En préambule à la distribution des Labels de Qualité pour le Sport, par Messieurs Martial CHABBEY, Jean-Noël DE GIULI, Jean LAGIER et Norbert Claude STARICCO membres de de la Commission, Madame Elena SANTIAGO, présidente de la commission, apporte les précisions suivantes :

Cette année onze nouveaux clubs ou associations ont été certifiés.

En outre, les premiers certifiés de 2016 ont dû déposer une nouvelle candidature puisque le Label est valable 3 ans. Sur quinze clubs ou associations labellisés en 2016, onze ont obtenu une nouvelle labellisation de trois ans. Deux clubs n'ont pas souhaité de prolongation, un club devant réorganiser son comité, n'a pas déposé sa candidature. Un club a postulé pour le niveau supérieur.

Le Label 1 reste stable en comparaison entre 2016 et 2019. Cependant, il est plus élevé que les volées 2017 et 2018

Le Label 2 et le Label 3 sont en augmentation depuis 2016.

Dans cette comparaison, nous pouvons constater l'évolution des candidatures d'un côté pour les clubs et d'un autre pour les associations.

Il n'y a pas eu d'augmentation flagrante de dépose de candidature de la part des associations cantonales. La Commission Qualité pour le sport devra prochainement axer les prises de contact auprès des associations.

Et pour ce qui est des clubs, on constate une constante augmentation des certifiés, qui répondent ainsi aux souhaits de leurs associations faitières.

Nous avançons peu à peu et remercions la promotion et l'intérêt de plusieurs associations cantonales à motiver leurs membres.

Certifications 2019

Seuls les clubs et associations qui ont obtenu leur premier label en 2019 sont appelés pour recevoir leur diplôme, valable 3 ans, Les Présidents ou représentants des groupements suivants sont invités à venir recevoir leur diplôme

Kyudo Kai de Plan-les-Ouates	Label 1
Rugby Club Genève Plan-les-Ouates	Label 1
Association suisse de Footgolf	Label 2
Bushido club Versoix	Label 2
Badminton club Mandement	Label 2
Club d'échecs de Genève	Label 2
Association cantonale genevoise de hockey sur glace	Label 2
Club de tir à l'Arc Les Robins	Label 2
Triathlon club Genève	Label 3
Tennis Club de Plan-les-Ouates	Label 3
Wake sport center	Label 3

Le comité de l'Association Genevoise des Sports félicite ces lauréats.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de voir arriver de nouvelles candidatures et permettre de relever l'excellent travail que chaque comité fait.

Le site internet de l'AGS renseigne sur les modalités d'attribution et vous pouvez contacter la commission via son adresse mail pour toute demande complémentaire.

8. Présentation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020

Monsieur Christophe JODRY, responsable financier de la manifestation citée ci-dessus, nous présente celle-ci. Il précise qu'il s'agit de vrais Jeux Olympiques, organisé sous l'égide du CIO, destiné à des jeunes entre 15 et 18 ans.

Ils ont été créés en 2010 et ont 10 ans. La première édition des Jeux a eu lieu à Singapour, il s'agissait de jeux d'été. Lausanne sera la 3^e édition des Jeux Olympiques d'hiver. Les prochains Jeux Olympiques d'été auront lieu à Dakar, il s'agira des premiers JO africains.

Le programme sportif est un peu différent de celui des Jeux Olympiques habituels. Ils sont l'occasion de tester un certain nombre de sports, disciplines et formats de compétition, de mixité de genre, de nations, composant une sorte de laboratoire pour tester ce qui fonctionne. C'est ainsi que le break dance fera son entrée au JO de Paris.

Les JO de la Jeunesse de Lausanne auront lieu du 9 au 22 janvier 2020.

Pour plus d'information, voir la présentation jointe au présent procès-verbal.

Le président remercie Monsieur Christophe JODRY pour sa présentation fort intéressante et lui remet un cadeau.

9. Démissions, radiation, admissions d'associations

Démissions :

Nous enregistrons deux démissions :

- Association genevoise de cynologie, qui n'a plus son utilité,
- Association genevoise de hockey Inline, qui a une activité fortement diminuée.

10. Fixation du montant de la cotisation

Le président informe que le montant de la cotisation annuelle pour 2019 reste inchangé, soit CHF 100.-.

11. Approbation des nouveaux statuts

Avant que l'assemblée se détermine sur l'approbation des nouveaux statuts, qui ont été envoyés à nos membres en même temps que la convocation, le président précise que ceux-ci ont été élaborés en collaboration avec le

consultant juridique de l'Association genevoise des sports, M. Aurèle MULLER, avocat, président de l'Association Swiss Volley région Genève.

Cette réforme concerne principalement les articles 2 et 3.

- à l'art. 2 : un nouveau but a été ajouté : favoriser la pratique du sport comme contribution à la qualité de la vie et de la santé
- à l'art. 3. : une nouvelle qualité de membre a été définie qui correspond au nouveau but.

Pour le reste, il s'agit d'une mise à jour des articles.

Le président demande si parmi l'assemblée il y a des personnes qui souhaitent des compléments d'informations sur ce sujet.

Aucune question n'étant posée nous passons à l'approbation des nouveaux statuts.

Les membres de l'assemblée acceptent à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention les nouveaux statuts.

Le président remercie les membres de leur confiance.

12. Présentation de Monsieur Peter de CRUZ, membre du Team Genève 2019

Le président rappelle le palmarès de Monsieur Peter DE CRUZ, skip de l'équipe du Curling Club de Genève, médaillé de bronze aux JO de Peong Chang en 2018 et aux Championnats du Monde 2019 et lui passe la parole.

C'est avec un grand intérêt que l'assemblée suit le récit de Peter CRUZ, très vivant et enthousiasmant, salué par de chaleureux applaudissements.

[Voir la présentation jointe pour plus de précisions.](#)

Le président remercie Monsieur Peter de CRUZ pour sa présentation fort intéressante et lui remet un cadeau.

13. Honorariat

En préambule, le président rappelle que l'an dernier l'assemblée a élu une personne qui n'a jamais fait partie de l'AGS en qualité de membre d'honneur, en la personne de M. Jean-Louis BOTTANI, pour son activité bénévole, reconnaissant par là le rôle important qu'il a joué à Genève dans le monde du sport.

Cette année il propose de pousser encore plus loin les limites du cadre en présentant une personne qui n'est pas un bénévole, qui n'a pas fait partie du comité de l'AGS, mais qui joue un rôle très important pour le rayonnement du sport suisse au niveau international,

Voici les arguments qui nous motivent à vous proposer cette candidature.

Il est mondialement connu. Il est né en 1981, il commence à pratiquer son sport dès l'âge de 8 ans. Les débuts sont prometteurs. En 1998, il devient champion du monde junior. Il devient professionnel et après avoir gravi tous les échelons, il devient numéro 1 mondial en 2004. Aujourd'hui, il collectionne les victoires et détient un nombre de records de victoires sans pareil : plus de 100 victoires en tournois, 20 tournois du Grand Chelem, Champion olympique en double, Vice-champion olympique en simple. Il est devenu le modèle du sportif sans défaut : sérénité sur les courts, maîtrise de soi pendant la compétition, hygiène de vie, C'est le genre que désirerait avoir toute belle-mère.

Vous avez tous reconnu le sportif que nous vous proposons de nommer membre d'honneur : Roger Federer.

Pour toutes ces raisons, au nom du comité, nous avons le grand plaisir de vous proposer de nommer Roger Federer en qualité de membre d'honneur de notre association.

Par acclamations, les membres de l'assemblée générale nomment Roger Federer membre d'honneur de l'Association Genevoise des Sports.

Le président espère lui remettre le diplôme que nous lui décernons aujourd'hui lors de son passage à Genève au mois de septembre prochain lors de la Laver Cup à l'occasion d'une petite réception organisée à son intention.

14. Date de la prochaine assemblée générale

En vertu des nouveaux statuts, la date de la prochaine assemblée générale doit être fixée lors de l'AGO de

l'année qui la précède.

En 2020, elle aura lieu le 16 mai, en un lieu qui reste encore à préciser.

15. Propositions individuelles

Néant.

16. Divers

Néant

17. Intervention de Monsieur Sami KANAAN, conseiller administratif

Monsieur Sami KANAAN salue les personnes présentes relevant que cette assemblée est un moment important de l'année sportive et l'occasion de rencontrer les principaux responsables de la très riche, diversifiée et talentueuse actualité sportive genevoise, à laquelle les communes en plus de la Ville de Genève contribuent. Il remercie Peter de Cruz pour sa présentation très vivante.

Il adresse un clin d'œil au Président pour les petites piques immanquables de son discours.

Il souligne que dans le domaine du sport, on ne peut pas séparer complètement le soutien du Canton, des communes et de la Ville de Genève.

Il constate que le sport genevois se porte bien, mais qu'il est de plus en plus confronté à des défis, du fait de son succès, de l'accroissement de la demande et de la diversification, ainsi que des attentes sans cesse croissantes de la population.

Suite au plan directeur des infrastructures sportives présenté en 2016-2017, pour un montant de 300 millions d'investissement présumés sur 15 à 20 ans, il indique que de nombreux projets ont déjà été réalisés dans le Centre sportif de la Queue d'Arve, notamment : rénovation de la piste du vélodrome, installation de la box et les démarches sont actuellement en cours pour rénover les deux grandes salles omnisports et intégrer le squash au sein du centre.

La pétanque aura toujours sa place à la Queue d'Arve, et Monsieur Sami KANAAN saisit l'occasion pour rendre un hommage à Monsieur Pierre LOSIO, décédé le 17 mai 2019, grand joueur de pétanque, en plus d'être un musicien et un soutien pour les Bains des Pâquis.

Le crédit d'étude pour le concours permettant de préciser le programme sportif du Centre sportif du Bout-du-Monde sera déposé au conseil municipal l'année prochaine.

Cette année plusieurs crédits importants seront soumis au conseil municipal pour :

- Le centre sportif de la gare des Eaux-Vives, dont l'ouverture est prévue en 2023. Il se composera d'une piscine publique et scolaire de 25 m., une salle polyvalente, un mur de grimpe, et nécessitera la création de 25 à 30 postes de travail pour sa gestion.
- La création d'une halle de tennis couverte au centre sportif du Bois des Frères, l'édification d'un nouvel équipement le long de la route de Vernier qui abritera une halle pour les sports de raquettes : squash et tennis de table (2021) et enfin la création d'une maison du sport qui sera un lieu de travail pour les associations sportives (2023).

Dans le cadre de la collaboration intercommunale pour les infrastructures sportives, il félicite tout particulièrement Monsieur Frédéric RENEVEY, conseiller administratif de Lancy, qui a lutté contre le service cantonal de l'énergie pour obtenir l'ouverture de la piscine de Marignac à l'année, permettant ainsi d'augmenter la capacité de natation pour la population genevoise en hiver, nécessité que le Conseil d'État a reconnu.

A la suite de cette ouverture élargie, la ville de Genève a pu réorganiser ses lignes d'eau et Monsieur Sami KANAAN apprécie que les clubs aient joué le jeu, malgré les chamboulements que cela impliquait. Désormais, la Piscine des Vernets est ouverte deux soirs par semaine au public.

Il attire également l'attention sur le travail de Monsieur Jean-Marc DEVAUD, conseiller administratif à Meyrin, qui défend un projet de piscine de 50 m à Prébois avec les 11 communes qui entourent Meyrin.

Dans le cadre du grand projet d'urbanisation aux Grands Esserts qui nécessitera des installations sportives, une concertation a été initiée avec Carouge et Veyrier pour étudier les possibilités d'aménagements sur le périmètre Fontenette, Vessy et Grands Esserts

Pour Monsieur Sami KANAAN, construire des morceaux de ville sans infrastructures sportives de proximité incluses dans le projet est une grave erreur.

Dans le périmètre des Vernets/Queue d'Arve, le chantier de la caserne des Vernets débutera dans une année environ et c'est 3 à 4000 habitants qui logeront dans les nouveaux immeubles, dont une partie viendra faire du sport dans les installations à proximité, déjà fort utilisées, d'où la nécessité d'agrandir celles-ci. Le déménagement de la voirie devra être envisagé.

Pour lui, le Canton n'est pas toujours conscient des efforts fournis par les communes dans ce domaine et de ce fait, pas toujours ouvert à la discussion sur les capacités concrètes en terme de terrain pour trouver des solutions.

Suite à la réforme en matière de comptabilité pour l'attribution des subventions, son Département continue de faire au mieux. Il continuera à faire des efforts en matière de soutien et est toujours à l'écoute des suggestions. Monsieur Sami KANAAN pense qu'à long terme un soutien plus professionnel devra être apporté aux clubs pour les tâches administratives, il envisage un débat sur le sujet.

Il veut renforcer les moments de reconnaissance. Dans ce sens, il annonce que le mardi 27 mai 2019, l'Hommage aux champions se déroulera au Musée de l'Ariana.

La Ville de Genève, à travers le Service des sports soutient 3000 manifestations par année, notamment dans ses installations. Pour sa part, M. Sami KANAAN apprécie particulièrement les manifestations qui combinent le sport d'élite et le sport pour tous et toutes, comme c'est le cas pour le marathon.

Il aura un dialogue avec le Conseiller d'État Mauro POGGIA, afin de trouver une manière d'appliquer les normes de sécurité exigées des organisateurs de manifestations qui se déroulent dans l'espace public. Un accord doit absolument être trouvé pour garantir l'avenir des manifestations sur l'espace public, non seulement dans le sport mais également dans les autres secteurs d'activité.

M. Sami KANAAN évoque le problème de la violence dans le sport. Les violences survenues au sein de l'association genevoise de football ont fait l'objet d'états généraux. Des réflexions et mesures préventives, d'accompagnement et dissuasives en ont résulté, lesquelles peuvent s'appliquer à toutes les disciplines sportives, le but étant que le sport reste un facteur de loisir, plaisir et cohésion.

D'autres enjeux concernent le genre dans le sport et la lutte contre les discriminations concernant les personnes ayant une autre orientation sexuelle.

Il adresse ses remerciements aux associations pour tout ce qu'elles font soulignant que leurs efforts sont couronnés par l'émergence des athlètes d'élites qui ont de magnifiques résultats et une population qui pratique de plus en plus de sport.

Le président remercie M. Sami KANAAN pour son discours très instructif et se dit certain que la collaboration entre notre association et le Département de ce dernier continuera dans de bonnes conditions. Il regrette l'absence de M. Thierry APOTHELOZ, car il aurait été intéressant de connaître son avis.

Il clôt la séance en remerciant tous les intervenants, les membres du comité et sa secrétaire dont il attend prochainement le procès-verbal de cette assemblée générale ordinaire.

Il invite tous les participants, à prendre part en toute amitié à la réception offerte par l'Association Genevoise des Sports.

18.05.2019

Lucette PICHARD, secrétaire

[Voir les documents annexés au présent procès-verbal pour plus de précisions](#)